

Carte Blanche Partenaires

Le guide des médicaments sans ordonnance – Dossier de presse

Le mot du Directeur Général



« Un des objectifs majeurs de Carte Blanche Partenaires est d'aider les bénéficiaires à accéder à des soins de qualité, à réduire le coût qui reste à leur charge, mais également de les accompagner sur un parcours de soins adapté.

En effet, via notre site internet, le bénéficiaire a accès à toutes sortes de services : la géolocalisation d'un professionnel de santé partenaire, les avantages dont il bénéficie, l'accès à différentes actualités santé, des guides prévention, des tests, des coachings...

Aujourd'hui Carte Blanche, en partenariat avec RESIP, met à disposition un « guide des médicaments sans ordonnance » qui a pour but de permettre l'optimisation de la pharmacie familiale, préparer la visite chez le pharmacien et apporter une meilleure information et compréhension sur la totalité des médicaments vendus en France. »

L'automédication

Qu'est-ce-que c'est ?

L'automédication est définie par le Conseil de l'Ordre des Médecins comme « *l'utilisation, hors prescription médicale, par des personnes pour elles-mêmes ou pour leurs proches et de leur propre initiative, de médicaments considérés comme tels et ayant reçu l'AMM (Autorisation de Mise sur le Marché), avec la possibilité d'assistance et de conseils de la part du pharmacien.* »

Les chiffres

Les chiffres officiels sont rares mais les différentes études, que ce soient celles de l'AFIPA ou du Ministère de la Santé, évaluent entre 70 et 80% le nombre de Français qui ont recours à l'automédication.

Chaque Français dépense en moyenne 32€ par an en automédication.*

* Etude Afipa juin 2015

L'automédication

Qu'est-ce qu'un médicament d'automédication** ?

- ✓ Il dispose d'une Autorisation de Mise sur le Marché comme les médicaments prescrits.
- ✓ C'est un médicament de 1^{ère} intention adapté au traitement par le patient de certains troubles mineurs ou de situations établies
- ✓ Il peut être délivré sans ordonnance.
- ✓ C'est un médicament qui, aux doses thérapeutiques recommandées, ne présente pas de danger direct ou indirect lié à la substance active qu'il contient.

Les chiffres***

1 médicament sur 7 vendu en pharmacie est un médicament d'automédication.

** Etude Afipa contribution aux assises du médicament

*** Site du Ministère de la Santé

L'automédication

Quelles sont les maladies concernées ?

L'automédication peut permettre de traiter des symptômes courants et bénins, pour une durée limitée, sans l'intervention du médecin, avec le conseil du pharmacien, comme les douleurs légères ou modérées, la fièvre...

Les bons usages

Une des conditions de réussite de l'automédication est sans conteste une bonne information du patient, tant sanitaire qu'économique.

Le guide des médicaments



Face à ce constat, Carte Blanche Partenaires a décidé de mettre à disposition des assurés de ses clients complémentaires santé un guide des médicaments sans ordonnance.

Le guide des médicaments



Comment ?

- Via le site internet de Carte Blanche Partenaires

Pourquoi ?

- Pour les achats dans une officine
- Pour utiliser la pharmacie familiale

Un outil innovant

- Qui s'appuie sur la **Base Claude Bernard** utilisée par les préparateurs en pharmacie avec des **informations vulgarisées** pour une meilleure compréhension.
- Une **mise à jour en temps réel** - exhaustivité des médicaments vendus en France.
- Une **recherche facilitée** selon 3 critères différents :
 - ✓ Des maladies
 - ✓ Des molécules
 - ✓ Des médicaments

Un outil performant

Des **informations complètes et préventives organisées par :**

➤ **Maladie :**

- ❖ Définition
- ❖ Modes de transmission
- ❖ Facteurs déclenchants
- ❖ Prévention
- ❖ Traitement

➤ **Molécule :**

- ❖ Molécules présentes dans le médicament
- ❖ Informations identiques à celles fournies aux professionnels de santé
- ❖ Médicaments de différentes marques ayant le même résultat thérapeutique

Un outil performant

Des informations complètes et préventives organisées par :

➤ **Médicament :**

- ❖ Forme
- ❖ Composition
- ❖ Dosage
- ❖ Fiche simple à comprendre

L'accompagnement santé

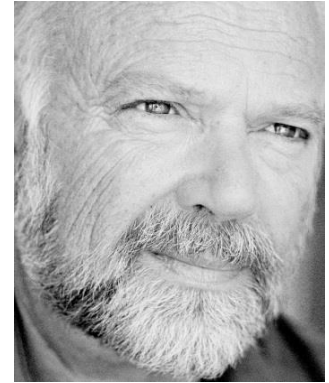
Carte Blanche Partenaires souhaite :

- ✓ **Inform**er l'ensemble de ses bénéficiaires,
- ✓ **Guider** pour la gestion de la pharmacie familiale,
- ✓ **Démon**trer l'importance du bon usage des médicaments,
- ✓ **Accompagner** les assurés dans leurs achats en pharmacie,
- ✓ **Aider** à la maîtrise du « budget médicaments ».

Réalisation

Le guide du médicament a été réalisé en partenariat avec :





Merci